

# LES SYNTHÈSES DE L'O.R.S.

## Fiche n°20 – Août 2007

### Etat de santé de la petite enfance en Creuse Exploitation des certificats de santé du 24<sup>ème</sup> mois Analyse triennale (enfants nés en 2002-2003-2004)

Rapport N°144-I – Août 2007

Exploitation réalisée par l'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE du LIMOUSIN : Dr Jean-Pierre FERLEY, Béatrice ROCHE-BIGAS  
à partir des données colligées et saisies par le SERVICE de PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE : Dr Béatrice SAGOT  
Une étude du CONSEIL GENERAL de la CREUSE, DIRECTION de la FAMILLE et de la JEUNESSE - Pilotage : Mme Marie-Françoise FOURNIER, Dr Béatrice SAGOT

Depuis 2003, l'ORS du Limousin exploite, à la demande du Conseil Général de la Creuse (Direction de la Famille et de la Jeunesse), en collaboration avec le service de PMI, les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés et saisis par ce service : certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8), du 9<sup>ème</sup> mois (CS9), du 24<sup>ème</sup> mois (CS24) et bilans de 4 ans (B4). Cette exploitation constitue un véritable **outil d'aide à la décision** permettant de **pointer les problèmes existants** et de **décliner territorialement** les indicateurs colligés. L'exploitation des 2 463 certificats de santé du 24<sup>ème</sup> mois (recueillis sur 3 ans - taux de réception : 83 %) permet de pointer certaines caractéristiques médicosociales de la petite enfance en Creuse.

#### LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'EXAMEN :

- La proportion de certificats établis lors d'une consultation à la PMI (11%, en légère baisse entre 2004 et 2006) est importante dans certains secteurs (Guéret : 24%, Bourgueuf : 40%) et à un degré moindre, dans le Sud et le Nord-Ouest du département. A l'opposé, la bordure Est semble peu concernée par les consultations de PMI à 24 mois (de 0% à 5% selon le canton).

#### LE MODE DE GARDE :

- La moitié des enfants âgés de 24 mois (51%) sont gardés par la famille (fig.1). La garde par un tiers a progressé de 10 points en 3 ans, et est particulièrement développée dans le secteur de Guéret (65% ou plus) ; elle l'est moins dans les secteurs les plus ruraux de l'Est (moins de 50%) ainsi qu'à Bourgueuf (31%).

- 11% de l'ensemble des enfants, soit 22 % des enfants gardés par un tiers sont en mode collectif, mais ceci concerne surtout le pays de Guéret ainsi que quelques cantons ruraux. L'assistante maternelle demeure le mode de garde le plus développé (65% des enfants gardés par un tiers, soit 32% de l'ensemble), en particulier dans tout le Sud du département.

#### L'ETAT DE SANTE DES ENFANTS :

- La couverture vaccinale DTP, ROR et BCG est identique au niveau national. Le taux de vaccination contre l'hépatite B a doublé en trois ans (2 fois supérieure au taux national).

- La répartition cantonale des enfants en surcharge pondérale (surpoids + obésité) est très hétérogène, et 5 cantons affichent une proportion voisine ou supérieure à 10% (fig.3).

- 1,4% des enfants présentent un retard du développement psychomoteur ; 16% des antécédents médicaux en particulier infections ORL à répétition (6%) ; 6% des enfants ont été hospitalisés depuis le 9<sup>ème</sup> mois, notamment pour gastroentérite (22%) et pour bronchiolite (16%).

- Enfin, dans 5% des dossiers renseignés (3,7% du total), l'enfant est considéré comme étant à surveiller sur le plan médical. Pour 4%, une consultation spécialisée a été demandée. 5% (3% de l'ensemble des enfants) sont redevables de l'un et/ou de l'autre.

#### CONCLUSIONS :

Contrairement aux certificats du 8<sup>ème</sup> jour, il n'est pas possible de comparer les données creusoises aux données nationales (excepté vaccinations) et d'identifier ainsi certaines spécificités départementales. L'un des intérêts de l'analyse repose sur la déclinaison cantonale des informations proposées. Au final, les principaux constats tirés de l'analyse triennale des certificats du 24<sup>ème</sup> mois portant sur près de 2 500 enfants sont les suivants :

- un excellent taux de réception des certificats en Creuse, concrétisation des efforts de maillage et de sensibilisation réalisés par le service de PMI,
- un recours à la PMI à 2 ans très hétérogène : 1/4 à Guéret et plus de 1/3 à Bourgueuf mais moins de 5% dans toute la bordure Est,
- des enfants gardés par la famille dans 51% des cas (moins à Guéret et alentours). Chez les autres, l'assistante maternelle demeure le mode de garde le plus utilisé (65%) loin devant la garde collective (22%) qui n'est réellement développée qu'autour de Guéret,
- une couverture vaccinale DTP, ROR et BCG identique au niveau national ; contre l'hépatite B, le taux est 2 fois plus élevé que le taux national,
- un certain nombre d'enfants (3% à 5%) redevables d'une surveillance médicale particulière et/ou d'une consultation médicale spécialisée,

#### LES CARACTERISTIQUES DES PARENTS :

- 35% des mères se déclarent au foyer au 24<sup>ème</sup> mois de l'enfant ; chez les autres, les employées prédominent nettement (32% de l'ensemble). Chez les pères, la catégorie professionnelle la plus fréquente concerne les ouvriers (36%).  
- Les mères isolées représentent (5%).

Fig. 1 - Proportion d'enfants de deux ans gardés par un tiers par canton - 2004-2006 (n = 2 353)

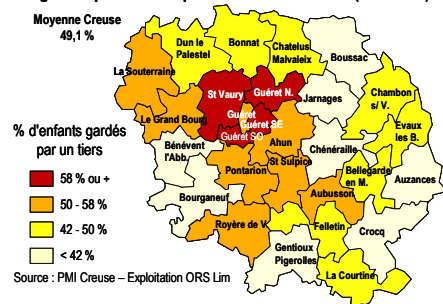


Fig. 2 - Proportion d'enfants vaccinés par le ROR à deux ans par canton - 2004-2006 (n = 2 441)

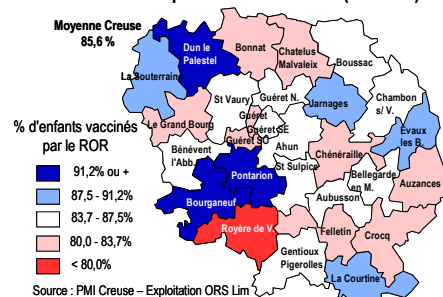


Fig. 3 - Proportion d'enfants en surcharge pondérale (surpoids + obésité) par canton - 2005-2006\* (n = 1 494)

